



DEPARTEMENT DU VAL-D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022**

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-neuf heures trente,
En exercice 23	Le conseil municipal, légalement convoqué par courrier du 9 décembre 2022 et par affichage et publication sur le site internet du 9 décembre 2022, s'est réuni en mairie, 1 rue René Cassin à Andilly, sous la présidence de Monsieur Daniel FARGEOT, Maire d'Andilly
Présents 18	
Procurations 5	
Absents 5	

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune.

N° d'ordre		
DL2022-12-79	Nomination du secrétaire de séance.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-12-80	Approbation du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2022.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-12-81	Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-12-82	Budget primitif 2022 de la commune d'Andilly – décision modificative n°3.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-83	Admission en non-valeur des créances irrécouvrables 2006-2018.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-84	Dispositions budgétaires applicables avant le vote du budget primitif 2023.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-85	Mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M 57 au 1er Janvier 2023 – Adoption des modalités d'amortissement des immobilisations.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-86	Avis sur le rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges du 27 septembre 2022.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-87	Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le CIG grande couronne.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-88	Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD) pour la période 2024-2027.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-89	Règlement de la 3ème édition de la biennale du Salon d'art contemporain Andilly Art.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-90	Avis de la commune sur le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur relatif à l'enquête publique sur le classement en forêt de protection du massif de Montmorency.	Approuvée à l'unanimité
DL2022-11-91	Constitution de servitude au profit du domaine public – Propriété 58 avenue de Domont (Berchère).	Approuvée à l'unanimité

Affichage et publication le 16 décembre 2022

Le Maire,

Daniel FARGEOT



